



CONSENTEMENT AU VERSEMENT DU CAPITAL-RETRAITE

(CE CONSENTEMENT DOIT ETRE TRANSMIS AU NOTAIRE EN VUE DE LA LEGALISATION DE LA SIGNATURE DU/DE LA CONJOINT/E OU PARTENAIRE ENREGISTRE/E)

Uniquement pour les personnes mariées ou liées par un partenariat enregistré

Je soussigné/e

né/e le

domicilié/e à

déclare consentir au versement en espèces de

Capital maximum (50 %)

Montant souhaité CHF

(si ne prend pas le maximum)

correspondant au capital-retraite de mon/ma conjoint/e ou partenaire enregistré/e assuré/e

né/e le

et renoncer à toute prétention envers la CPJU à Porrentruy sur cette part. J'ai pris connaissance des conséquences qu'entraîne le versement du capital-retraite de mon/ma conjoint/e ou partenaire enregistré/e.

Lieu et date

Signature du/de la conjoint/e ou partenaire enregistré/e

Timbre et signature du notaire

